

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°4-2021 | (avril 2021) | 1 €

UN PREMIER MAI POUR :

- LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE ;
- L'ABROGATION DES LOIS ET DÉCRETS LIBERTICIDES ;
- LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS ;
- LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !

Manifestation des Exclus du Ségur du 08 avril à Paris



L'éditorial de Catherine Rochardeau

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP
n° 0725507442
**Directrice de
publication :**
Catherine ROCHARDEAU.

Sommaire

- 2 L'éditorial de Catherine Rochardeau
- 3 Élections à la CNRACL
- 4 31 mars : manifestation des retraités
- 4 Grève chez Supply Chain à Cholet
- 5 Manifestation du 8 avril des exclus du Ségur
- 5 Interview de Lucie Noirault (Petite enfance)
- 6 Rencontre avec Arnaud, participant à une session de formation syndicale « découverte du syndicat »
- 7 AG du syndicat FO du CESAME
- 8 Congrès de l'UD

Premier mai :

*Pour la levée de l'état d'urgence,
pour l'abrogation des lois et décrets liberticides,
pour la satisfaction des revendications,
pour la solidarité internationale !*

Le 31 mars, le Président de la République annonce un nouveau confinement.

Il décide la fermeture des écoles, des lycées et des collèges avec une seule période de vacances scolaires au lieu de trois. Pour les salariés obligés de télétravailler, c'est le piège ! Les suppliques de la ministre du Travail pour demander aux employeurs un peu de souplesse sur les congés annuels ne sont pas suivies d'effets.

Au contraire, les employeurs réactivent l'ordonnance leur permettant de disposer des congés payés pour contraindre les salariés à les poser. Et il n'est plus question d'arrêt de travail pris en charge par l'assurance maladie pour garde d'enfants : c'est l'activité partielle pour ceux qui n'ont pas d'autres solutions.

Ce nouveau confinement est

nécessaire selon le gouvernement pour « faire baisser la pression sur les hôpitaux »... Où sont les 10 000 lits d'hospitalisation annoncés en mars 2020 ? La réalité c'est qu'à l'inverse de ses promesses, le gouvernement n'a jamais cessé de supprimer des lits.

Et comme pour les masques et les tests qui ont manqué l'année dernière, c'est maintenant la campagne de vaccination qui peine à se déployer.

Cela fait plus d'une année que les salariés sont soumis à des contraintes de plus en plus difficiles à supporter, que leurs droits sont remis en cause.

Et maintenant, ce sont les accords temps de travail qui sont dénoncés pour permettre aux patrons de gagner en compétitivité !

Dans le même temps, des milliards d'euros sont injectés pour sauvegarder les entre-

prises sans aucune contrepartie, des milliards qui « pourraient ne pas être remboursés en totalité » selon le ministre de l'Économie qui rêve cependant de nous imposer une nouvelle réforme des retraites. Il n'a pas renoncé à la réforme par points et au recul de l'âge de départ.

Après une année où quelques millions de salariés ont connu l'activité partielle, l'avenir de l'assurance chômage est sombre. Il est sombre avec une convention résultat d'une ordonnance gouvernementale qui va priver plus de 1 million de chômeurs d'indemnisation et diminuer leur montant pour d'autres. Pour FO, cette réforme doit être retirée au plus vite.

Alors que le gouvernement a multiplié les exonérations de cotisations sociales sans aucune compensation, qu'il n'y a pas non plus de prélèvements

sociaux sur l'activité partielle, nous devons être attentifs à l'avenir de la protection sociale et à la volonté des pouvoirs publics de l'étatiser.

Si le président de la République a décidé de confiner la population, il ne fera pas taire les revendications. Dans le Maine et Loire, bon nombre de secteurs à l'instar des hospitaliers et des personnels de la santé privée, de l'action sociale des personnels des EHPAD, des salariés des crèches, de l'entreprise Supply Chain ou des enseignants, se sont mis en grève pour faire aboutir leurs revendications.

Le 1^{er} mai 2021, journée internationale de revendications et de soli-

darité internationale, approche : ce sera l'occasion pour notre organisation de réaffirmer les revendications, notre attachement à la protection sociale, aux services publics, au Statut et aux conventions collectives et à la défense du Code du travail !

Ce sera pour tous les travailleurs de ce pays l'occasion de réaffirmer leur opposition à la prolongation sans fin de l'état d'urgence, à la loi de sécurité globale, à la remise en cause des libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales.

Il nous appartiendra d'apporter notre soutien à tous les travailleurs qui partout dans le monde en plus

de la pandémie de Covid se battent pour plus de justice sociale, contre les mesures de restriction de libertés qui leur sont imposées. Nous dénoncerons avec force la répression sanglante qui s'abat sur la population birmane comme nous condamnons les peines de prison qui s'abattent sur les syndicalistes, particulièrement en Chine.

Plus que jamais, face aux attaques que subissent les salariés dans le secteur public et dans le secteur privé, renforçons nos implantations, poursuivons le développement syndical. Plus que jamais, préservons notre organisation la CGT Force ouvrière et son indépendance !

Élection à la Caisse de retraite des fonctions publiques territoriale et hospitalière

Nous retiendrions que le gouvernement a volé les élections pour la caisse de retraite des fonctionnaires...

... En organisant les élections à la CN-RACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) avec la volonté délibérée d'empêcher la participation du Personnel à ces élections.

Jugez par vous-même :

- Annulation du vote aux urnes dans les établissements hospitaliers et les mairies.
- Vote électronique avec code, mot de passe et même l'exigence de fournir sa clé de Sécurité sociale !
- Des milliers de collègues dans toute la France qui n'ont pas reçu le matériel électoral !

Alors est-il exagéré de dire que les pouvoirs publics ont tout fait pour empêcher les Hospitaliers et les Territoriaux de s'exprimer ?

Non et pour une raison simple. Ils savent que les personnels, les retraités, malgré l'incroyable propagande officielle qui dit le contraire, sont attachés viscéralement à leur régime de retraite par répartition et à leur pension.

Mais ce gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé d'ailleurs, s'est engagé auprès de ses mandants, Blackrock, Mc Kinsey et autres fonds de pension, de livrer nos retraites à leur système par points, qui accèlerera puissamment l'effondrement

des pensions et la paupérisation des retraités.

Ils ont besoin pour cela d'afficher un taux de participation en chute (21 % de votants) ce qui leur permettra de dire : « **vous voyez bien, les gens ne sont pas attachés à ce système de retraite trop compliqué, peu lisible... ils n'ont pas voté** ». C'est pour ces raisons que nous demandons le maintien du vote à l'urne pour les élections professionnelles de 2022 et le retour au scrutin à l'urne pour la CNRACL.

Malgré cela, Force Ouvrière arrive en 2^e position parmi les personnels de santé au niveau national (derrière la CGT et devant la CFDT) et conforte sa troisième place talonnant la CFDT toutes catégories de statut confondues (FPH et FPT).

Dans le département FO arrive première organisation dans la santé, ce qui conforte les résultats obtenus lors des élections professionnelles de 2018.

À noter que dans les établissements où seule la CFDT était présente ou ceux dans lesquels nous sommes implantés depuis peu, nous arrivons à faire jeu égal voir la dépasser en termes de nombre de voix.

Pour les collectivités territoriales où est présent notre syndicat, Angers,

Écouflant, Mûrs-Erigné, Saumur ou encore le Conseil Départemental, les résultats sont plus qu'encourageants et démontrent notre activité.

Malgré une participation encore en baisse, ces résultats sont autant d'encouragements à poursuivre notre activité revendicative.

Mais, que ce soit dans la santé ou dans la territoriale, nous ne sommes pas encore présents partout, si nous voulons encore progresser lors des prochaines échéances électorales, c'est bien notre développement qui est la tâche du moment, que ce soit en termes d'adhérents ou de syndicats.

Les camarades de la fonction publique le revendiquent : « **Ne touchez pas à notre caisse de retraite, la CN-RACL, retrait définitif du projet de réforme** »

Nous pouvons saluer les excellents scores de nos camarades du département qui ne confinent pas les revendications depuis le début de la crise.

Pour les prochaines échéances, quel que soit le moyen d'expression nous ne pourrons compter que sur nos syndicats et militants pour prendre les mesures d'organisation afin de nous assurer le maximum de voix.

EN DIRECT DES SYNDICATS

Retraités : Manifestation du 31 mars 2021 à Angers

Le 31 mars 2021, à l'appel des organisations syndicales nationales de

retraités (groupe des 9), une centaine de manifestants avec les syndicats de



Le cortège de l'Union Départementale des Retraités (UDR)

retraités du Maine-et-Loire (CGT – FO – FSU – FGR.FP – LSR et Solidaires) ont manifesté jusqu'à la Préfecture d'Angers pour revendiquer :

→ La revalorisation des pensions selon l'évolution du salaire moyen avec 100 € tout de suite de rattrapage sur toutes

les dernières années et qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC pour une carrière complète

- L'arrêt des fermetures de lits et de services, la réouverture immédiate des lits fermés pour pouvoir soigner et non confiner
- Des vaccins gratuits pour toutes et tous, aucun vaccin ne doit rester dans les frigos!
- Le retrait de projet de la loi « Sécurité globale » et la levée de l'état d'urgence.

Grève chez Carrefour Supply-Chain Cholet

A lors que le groupe Carrefour a amélioré ses résultats à un niveau jamais atteint depuis 20 ans, il ose proposer à ses salariés une augmentation de 1 % lors des dernières NAO.

Le groupe en demande toujours plus, car les contreparties seraient :

- Réduction de l'intéressement de plus de 100 € pour les salariés de Cholet
- Non-remplacement des départs
- Polyvalence, Cadence et productivité augmentées.

Trop c'est trop! FO Supply-Chain de Cholet appelle à la grève à partir du 2 avril

Voici un extrait du tract intersyndical diffusé au salarié :

« Non! Carrefour a les moyens de récompenser ses salariés tout comme il a les moyens de payer plus d'un million cinq d'amende pour diverses condamnations!...

Nous demandons une augmentation décente de la rémunération, nous demandons 1000 € minimum de la prime Macron pour récompenser les salariés appelés "de la deuxième ligne"

Nous demandons l'arrêt de la location-gérance en 2021.

Nous demandons des conditions de travail décentes.

Nous demandons la préservation du pouvoir d'achat des salariés de la 2^e ligne.

Allons chercher cette prime! Carrefour a bien annoncé 400 millions d'euros de dividendes (on re-part comme au bon vieux temps) avec cette fois-ci la possibilité pour les actionnaires de les percevoir entièrement en cash! »

Les salariés demandent une véritable augmentation, l'accès à la prime COVID pour tous, l'amélioration de leurs conditions de travail et la révision de l'accord d'intéressement

La grève du 2 avril a été un succès : 80 % de l'équipe opérationnelle du matin était en grève empêchant ainsi l'activité du site. Malgré les pressions de la direction (venue d'un huissier de justice pour constater que les grévistes n'empêchaient pas les camions d'accéder au site), l'équipe de l'après-midi a elle aussi massivement fait grève.

Au national ce sont 23 bases Carrefour Supply qui étaient bloquées grâce à la grève

Une nouvelle journée de négociations était prévue le 7 avril dernier et la direction a proposé une augmentation de 1.2 % en janvier +0.3 % en juillet.



Manifestation des salariés de Supply-Chain le 2 avril

EN DIRECT DES SYNDICATS

Manifestation du 8 avril des exclus du Ségur

Malgré le confinement et les restrictions importantes aux libertés démocratiques imposés par le gouvernement, 1 500 manifestants du Privé et du Public, avec un important cortège de FO, ont participé à la manifestation du jeudi 8 avril pour obtenir « les 183 € pour tous ».

Venus de plusieurs régions de France, y compris les plus éloignées, ils n'ont pas hésité à braver les difficultés de déplacement pour être présents.

Il faut noter une forte délégation des Pays de la Loire et du Maine-et-Loire avec la présence de 66 participants du département sur les 150 de la région.

Dans plusieurs établissements de la Santé privée, les militants et les

salariés présents à la manifestation étaient soutenus par leurs collègues, notamment dans le groupe VyV où des motions de soutien à la manifestation ont été contresignées.

Plusieurs orateurs se sont succédé au micro :

- La CFE CGC,
- FO Santé privée et Action sociale,
- La Secrétaire générale de la Fédération CGT Santé Sociaux,
- Le secrétaire général FO des Services publics et santé
- Le secrétaire général de la Confédération FO

Parmi les mots d'ordre les plus repris dans la manifestation :

- « **Public Privé tous Unis, 183 € pour tous** »
- « **CASTEX VERAN, 183 € c'est maintenant** »

Les propositions de la « Mission Laforcade » restent à ce jour insuffisantes et cette manifestation constitue un point d'appui déterminant pour faire aboutir les revendications.

À suivre!



Interview de Lucie Noirault, déléguée syndicale aux *petits Bouts d'CHU*, crèche du groupe VYV

Salut Lucie, pourrais-tu te présenter?

Je suis Aide Petite Enfance à la crèche des *Petits Bouts d'CHU* depuis 2013. Cette structure fait partie du groupe VYV3, anciennement MFAM. Il y a beaucoup de problèmes dans le secteur de la petite enfance et après avoir eu besoin du syndicat pour me défendre, je me suis dit pourquoi pas défendre mes collègues et nos revendications. Je suis devenue déléguée syndicale Force Ouvrière en septembre 2020.

J'ai très rapidement pris ma place dans la défense des collègues, car dès décembre les collègues de PIMLOO

se mobilisaient pour la non-fermeture de leur pouponnière et le maintien de leurs emplois.

Peux-tu nous en dire plus sur la mobilisation d'aujourd'hui ?

Après plusieurs journées de mobilisations en 2020 et 2021, Adrien Taquet, Secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, reste encore et toujours sourd aux revendications des salariés de la Petite Enfance. Il maintient son projet de réforme des modes d'accueil. Ce projet permettrait d'accueillir toujours plus d'enfants, avec moins de professionnelles, et surtout moins formées. Ce projet purement économique n'a qu'un seul but réaliser des

économies sur le dos des salariés, des fonctionnaires et des familles.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- Une meilleure conception des espaces d'accueil : notamment et surtout en garantissant une surface de 7m² minimum par enfant, un accès quotidien



EN DIRECT DES SYNDICATS

à un espace extérieur, et un environnement sain, sans exposition aux produits toxiques et perturbateurs endocriniens.

- Le respect d'un ratio de 5 enfants par professionnelles tous âges confondus, et d'un ratio d'encadrement de 50/50, hors apprentis. La direction des EAJE doit être assurée par des diplômés minimum bac+3, et ayant au moins 3 ans d'expérience et une formation « direction de structure ».

- Une revalorisation salariale.

Que penses-tu de la mobilisation d'aujourd'hui ?

C'est un succès, nous étions une centaine venue de tout le département, une quinzaine de collègues sont venus de Saumur par exemple, fonctionnaires et salariés nous avons les mêmes revendications et sommes ensemble dans ce combat.

C'est engageant pour la suite.

Justement quelle perspective avez-

vous après cette mobilisation ?

L'unité reste la seule force collective qui puisse mettre en lumière les problématiques auxquelles est confrontée la Petite Enfance.

Nous avons donc constitué une liste de représentant par structures (8 représentés lors de la mobilisation), qui sera la base d'un comité d'organisation départementale dont le but est de prendre contact avec les collectifs et syndicat au niveau national.



Manifestation des salariés de la petite enfance le 30 mars



Rencontre avec Arnaud, participant à une session de formation syndicale « découverte du syndicat »

Salut Arnaud, pourrais-tu te présenter aux camarades ?

Je m'appelle Arnaud Ferrut, j'ai 29 ans, je suis technicien de laboratoire au CHU d'Angers depuis 5

ans et suis adhérent au Syndicat FO du CHU depuis 2 ans.

Qu'est-ce qui t'a fait adhérer à FO et quel est ton parcours syndical ?

En 2016 au moment du changement d'automates de mon laboratoire, la direction souhaitait en profiter pour supprimer 3,8 postes de technicien de laboratoire.

À ce moment plusieurs collègues ont décidé de se battre pour ces

postes et ont été largement aidés par l'équipe du syndicat FO du CHU. Avec le syndicat, ils ont organisé la défense des postes et les différentes actions menées: négociation, journée de grèves...

Nous avons obtenu le maintien de deux postes et demi et deux collègues sont devenu militant FO puis représentants du personnel au CHU. J'ai alors commencé à participer aux différentes journées de mobilisation et à discuter très régulièrement avec l'équipe FO. Je voulais m'investir, car j'avais envie d'aider les gens et de me rendre utile pour mes collègues hospitaliers, j'ai donc adhéré au syndicat en 2019.

Je suis entré au conseil syndical en 2020. Et depuis le début de l'année, je suis représentant FO en CHSCT. J'apprécie le dynamisme de l'équipe,

le fonctionnement démocratique du syndicat et la camaraderie au travers du soutien que nous avons très régulièrement du Groupement départemental et de l'Union Départementale.

Qu'attends-tu de la formation découverte ?

Je souhaite avoir une meilleure compréhension des instances syndicales et en entreprises, une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement de notre syndicat, et connaître l'histoire du syndicalisme et du syndicat FO.

Quelques jours plus tard...

Arnaud tu es en fin de stage qu'en retiendras-tu ?

Le stage m'a conforté dans l'idée qu'il >>>

EN DIRECT DES SYNDICATS

» faut mener le combat pour les revendications. J'ai une meilleure compréhension de notre organisation et des instances professionnelles.

Ce qui est intéressant dans le stage c'est la diversité des professions des participants, dans notre session il y avait des camarades travaillant dans des EHPAD privé et public, des camarades de la fonction publique territoriale, des camarades de Véolia, des

camarades de l'abattoir ELIVIA, des camarades du CHU... Cependant je remarque que, quel que soit le milieu d'origine des camarades nos revendications sont identiques : salaires, postes, conditions de travail. Le stage découvert est un bon moyen de rencontrer d'autres camarades et d'échanger entre militants. Cela nous rebooste et nous donne des pistes pour obtenir satisfaction à nos revendications, avant de retourner dans

nos entreprises respectives.

Recommanderais-tu cette formation à des camarades ?

Bien sûr je le recommande à tous les militants qui voudraient avoir une meilleure compréhension de notre syndicat et de ses valeurs, mais aussi des instances dans leur entreprise et de leur rôle en tant membres du CSE ou de délégué du personnel.

AG du syndicat FO du CESAME

Une trentaine de camarades se sont réunis le 15 mars dernier pour l'assemblée générale de leur syndicat au CESAME, voici quelques extraits du rapport d'activité de Jean-Jacques Péaud le secrétaire du syndicat :

« Cette année aura évidemment été marquée par l'apparition d'un nouveau virus, COVID 19, qui a été un révélateur de l'état de notre système de santé, et de l'incurie de nos gouvernants !

Mais pour autant il serait faux de réduire notre activité aux interventions du syndicat par rapport à l'épidémie.

Rappelons que l'année 2020 c'est d'abord la poursuite de la bagarre contre le projet de liquidation des 42 régimes de retraite, contre-réforme qui entraînerait entre autres, la disparition de la CNRACL, notre caisse de retraite, et des droits afférents.

2020 a commencé donc par la mobilisation contre ces projets néfastes, qui ont finalement été suspendus, la situation économique en lien avec la Covid rendant potentiellement explosive socialement la poursuite des plans gouvernementaux...

2020 aura été, malgré les mesures de confinement, une année très active, car nous avons été sollicités plus que jamais par nos adhérents, nos collègues sur la gestion de la crise liée à la Covid.

Si aujourd'hui, les masques, solutions Hydro alcooliques et test sont des dispositifs qui semblent (presque) allez de soi ; il aura fallu se bagarrer pour que cela se réalise, dans les établissements sanitaires, comme partout.

Que n'a-t-on entendu de la part de nos politiques, de nos scientifiques de tous poils, nous disant que non seulement

les masques n'étaient pas utiles, mais même potentiellement dangereux ! Absence de tests, de SHA, de gants, bref un pays en voie de développement incapable de faire face à l'émergence d'un nouveau virus !

Tout ça pour de mesquines raisons économiques ayant prévalu à la suppression des stocks de masques, à la démolition d'entreprises françaises capable de produire de quoi protéger la population, à la suppression de milliers de lits, de services entiers dans les hôpitaux !

Faute de lits, de professionnels en nombre et formés, un système hospitalier complètement saturé, des résidents en EHPAD qu'on a laissé mourir par manque de places !

Si au CESAME nous n'avions pas un peu poussé la direction à nous réunir en urgence, il n'est pas sûr que nous aurions eu une invitation pour connaître les mesures mises en œuvre face à la COVID!...

Au-delà de la gestion des conséquences de l'épidémie, nous avons eu en parallèle, et malgré toutes les mesures gouvernementales de restriction des libertés, à nous mobiliser et à manifester.

Manifestations d'ampleur dans toute la France, et à Angers en particulier, le 16 juin a pesé sur les négociations entamées en mai sur le secteur de la santé.

Rappelons les revendications de cette

période, toujours d'actualité d'ailleurs : 300 euros mensuels pour tous, arrêt des fermetures de lits, augmentation des effectifs.

Alors que pendant l'épidémie les soignants étaient applaudis tous les soirs, le gouvernement préparait lui des médailles pour remettre aux agents méritants le 14 juillet !

Contrairement à ce que d'aucuns tentent de démontrer, c'est bien la mobilisation du personnel, les grèves nombreuses et massives qui ont permis d'aboutir aux 183 euros de plus, et pas l'épidémie de Covid.

Malgré la signature le 13 juillet du protocole dit du "Ségur de la santé" et les 183 euros mensuels pour tous, la situation ne s'améliore pas pour autant en termes de lits, de postes, une deuxième vague épidémique va en rajouter un peu plus aux difficultés...

Malgré l'état d'urgence sanitaire, malgré les précautions à prendre, nous avons réussi à vaillier que vaillier à continuer de nous réunir, et même à intégrer de nouveaux camarades au fonctionnement du syndicat, depuis octobre. Des réunions de bureau que nous souhaitons régulières devraient encore améliorer notre activité...

C'est bien là le révélateur essentiel de ce que représente FO dans l'établissement, un point d'appui, connu et reconnu pour nos adhérents, mais bien au-delà. »





**10 juin 2021
XXXII^e congrès de
l'UD cgt-Force Ouvrière**



**de Maine-et-Loire
*Segré en Anjou Bleu***

Sous la présidence

d'Yves Veyrier

Secrétaire général de la confédération

